



[www.vitrinesdemulhouse.com](http://www.vitrinesdemulhouse.com)

## Règlement du jeu-concours « Guide Shopping 2009 »

### **Article 1 :**

L'association *Les Vitrines de Mulhouse*, association immatriculée au registre des associations (Vol.V Folio77), ayant son siège au 12 rue du 17 novembre 68100 Mulhouse, organise du 24 avril 2009 au 30 septembre 2009 un jeu-concours dans le magazine « Guide Shopping, Mulhouse 2009 ».

### **Article 2 :**

Ce concours est ouvert à tous les lecteurs souhaitant participer, quel que soit leur lieu de résidence. Il est facilement accessible dans la magazine à la page indiquée.

La grille du jeu est également disponible à tous les Internauts sur le site Internet des Vitrines de Mulhouse à l'adresse [www.vitrinesdemulhouse.com](http://www.vitrinesdemulhouse.com) », il suffit de télécharger la page sur le site et de l'imprimer.

Il est gratuit et s'adresse à tous.

La participation au jeu suppose l'acceptation pure et simple du présent règlement.

### **Article 3 :**

Ce jeu-concours a pour thème le commerce mulhousien. Lors du passage chez les commerçants des Vitrines de Mulhouse (liste présente dans le magazine), les participants doivent faire tamponner une grille de 8 cases et ainsi collecter 8 cachets de commerces différents. Il suffit ensuite de renvoyer la grille de jeu tamponnée aux Vitrines de Mulhouse pour participer au grand jeu concours. Un même participant ne peut jouer qu'une seule fois.

**Article 4 :** Un joueur est identifié par ses nom, prénom et adresse postale. Un même joueur ne peut participer au jeu qu'une seule fois durant toute la durée du jeu.

### **Article 5 :**

Parmi les participants ayant récolté 8 cachets, un tirage au sort déterminera les gagnants des différents lots en présence de Maître Copi, huissier de justice à Mulhouse. Le tirage au sort aura lieu entre le 1er octobre et le 30 novembre 2009.

### **Article 6 :**

Liste des lots :

- 1<sup>er</sup> lot : 1 000€ de chèques cadeau Vitrines de Mulhouse.
- 2<sup>e</sup> lot : 200€ de chèques cadeau Vitrines de Mulhouse.
- 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> lot : 50€ de chèques cadeau Vitrines de Mulhouse.
- 6<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> lot : 15€ de chèques cadeau Vitrines de Mulhouse
- 100<sup>e</sup> au 200<sup>e</sup> lot : 1 heure de parking offert

### **Article 7 :**

Les gagnants seront individuellement contactés par courrier ou email aux coordonnées qu'ils auront indiquées au moment de leur participation au jeu. Ils seront invités à retirer leur lot au siège de l'association *Les Vitrines de Mulhouse*, 12 rue du 17 novembre, 68100 MULHOUSE. Leur identité sera vérifiée et devra correspondre aux nom et prénom préalablement indiqués lors de l'inscription.

### **Article 8 :**

Chaque lot devra être récupérés par le gagnant dans un délai d'un mois après avoir été averti de son gain. Au-delà de ce délai, l'organisateur se réserve le droit de remettre ce lot en jeu dans un prochain jeu.

### **Article 9 :**

Le présent règlement est disponible gratuitement durant la durée du jeu chez Maître Copi, huissier de justice, 36 rue Paul Cézanne, 68100 MULHOUSE.

### **Article 10 :**

L'association *Les Vitrines de Mulhouse* ne pourra être tenu responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, ce concours devait être modifié, reporté ou annulé.